

Chambre de Métiers d'Alsace, Bas-Rhin : 30 Avenue de l'Europe – CS 10011 SCHILTIGHEIM - 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.55.83 Chambre de Métiers d'Alsace, Colmar : 13 Avenue de la République. CS 20044 - 68025 COLMAR Cedex Tél. : 03.89.20.84.60 Chambre de Métiers d'Alsace, Mulhouse : 12, Boulevard de l'Europe - CS 43007 - 68061 MULHOUSE Cedex 3 Tél. : 03.89.46.89.16

# ► ENTREPRISE INDIVIDUELLE A RESPONSABILITE LIMITEE **◆**EIRL



# **ASSISTANCE AUX FORMALITES**

#### I. Votre interlocuteur unique:

Un expert en formalités vous apporte un conseil personnalisé, l'analyse approfondie et le suivi de votre dossier (la liste des pièces à fournir suivant le secteur d'activité et le statut juridique, la qualification requise par métier, l'évaluation de la cohérence des éléments fournis)

#### II. Contactez votre expert:

- 1. Par courrier, en complétant le formulaire joint pour favoriser une échange simple et rapide avec votre conseiller.
- 2. En vous rendant à la Chambre de Métiers d'Alsace de votre secteur, sans rendez-vous, afin de rencontrer votre conseiller, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15, (sauf mardi et jeudi après-midi)
- 3. En prenant rendez-vous avec votre conseiller par téléphone via le Service Info Conseil Clients, aux numéros indiqués plus haut, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

#### III. Coût:

45 € par chèque à l'ordre de la CMA pour la création de l'EIRL

**35** € par chèque à l'ordre de la CMA pour toute formalité modificative ou renonciation à l'option EIRL

#### PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet :

www.cm-alsace.fr

Rubriques

Créer et Reprendre

Centre de Formalités des Entreprises

I. Création d'une entreprise sous forme d' E.I.R.L.

Formulaires : ☐ Formulaire PO (document à télécharger)
☐ Intercalaire spécifique PEIRL (document à télécharger)

#### Pièces justificatives à joindre en annexe des formulaires :

- Si la valeur du patrimoine affecté est supérieur à zéro, faire un état descriptif (document à télécharger) (comportant l'état descriptif des biens, droits, obligations ou sûretés affectés ainsi que les fiches signalétiques pour chaque élément)
- □ Accord (le cas échéant) du conjoint commun en biens (document à télécharger)
- □ Accord (le cas échéant) du ou des co-indivisaire(s) à l'affectation du patrimoine (document à télécharger)
- □ Si le bien affecté est immobilier :
  - La déclaration d'affectation du patrimoine doit être notariée
  - Copie de la publication au livre foncier



+ Pièces nécessaires à la création de l'entreprise (document à télécharger)

Frais à verser uniquement si vous êtes inscrit au Tribunal Judiciaire pour les frais de notification

• 24,08 € par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire

#### II. <u>Une entreprise individuelle existante optant pour E.I.R.L.</u>

Formulaires : ☐ Formulaire P2 (document à télécharger)
☐ Intercalaire spécifique EIRL (document à télécharger)

# Pièces justificatives à joindre en annexe des formulaires :

- ☐ Etat descriptif des biens, droits, obligations, suretés affectés à l'exercice de l'activité professionnelle (document à télécharger)
- □ Si l'EIRL opte pour l'opposabilité de la déclaration d'affectation aux créanciers dont les droits sont nés antérieurement :
  - La fiche signalétique (voir modèle)
- □ Accord (le cas échéant) du conjoint commun en biens (document à télécharger)
- □ Accord (le cas échéant) du ou des co-indivisaire(s) à l'affectation du patrimoine (document à télécharger)
  - Si le bien affecté est un bien immobilier :
    - La déclaration d'affectation du patrimoine doit être notariée
    - Copie de la publication au livre foncier

#### Frais à verser :

Un chèque de 40 € à l'ordre de la Chambre de Métiers d'Alsace pour une activité artisanale

Un chèque de 28 € à l'ordre de la Chambre de Métiers d'Alsace pour une activité artisanale et commerciale

Un chèque de **24,08** € à l'ordre du Tribunal Judiciaire (<u>uniquement si dépôt de l'Etat Descriptif au</u> Registre du Commerce et des Sociétés)

# III. Modification de la déclaration d'affectation du Patrimoine Formulaires : Formulaire P2 (document à télécharger) ☐ Intercalaire spécifique EIRL (document à télécharger) Pièces justificatives à joindre en annexe des formulaires : Etat descriptif des biens, droits, obligations, suretés affectés à l'exercice de l'activité professionnelle (document à télécharger) Frais à verser : Un chèque de 21 € à l'ordre de la Chambre de Métiers d'Alsace □ Un chèque de 7,00 € à l'ordre de la Chambre de Métiers d'Alsace pour une activité artisanale et commerciale Un chèque de 56,73 € à l'ordre du Tribunal Judiciaire (uniquement si dépôt de l'Etat Descriptif au Registre du Commerce et des Sociétés) + Pièces nécessaires à la modification de l'entreprise (document à télécharger) IV. <u>Dépôt des comptes</u> 2 exemplaires du dépôt des comptes annuels certifiés conformes ou du document comptable simplifié (dans les 6 mois de la clôture de l'exercice social) Frais à verser : Un chèque de 6,50 € à l'ordre de la Chambre de Métiers d'Alsace si l'entreprise dépose les comptes au Registre des Entreprises, ou Un chèque de 13,50 € à l'ordre du Tribunal Judiciaire si l'entreprise individuelle dépose les comptes au Registre du Commerce et des Sociétés, V. Renonciation à la déclaration d'affectation du patrimoine Dans le mois qui suit la renonciation à l'affectation : porter la mention au registre duquel a été affecté le dépôt de la déclaration Dans les 2 mois qui suivent la renonciation : dépôt audit registre d'un état descriptif actualisé des biens, droits, obligations ou sûretés affectés à l'activité professionnelle (en 2 exemplaires) Avec poursuite de l'activité ☐ Intercalaire spécifique EIRL (document à télécharger) Frais à verser : Un chèque de 24,08 € à l'ordre du Tribunal Judiciaire (uniquement si vous êtes inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés) Avec cessation d'activité concomitante à la renonciation Formulaires: 1 formulaire P4 (document à télécharger) ☐ Intercalaire spécifique EIRL (document à télécharger) • En cas de décès du chef d'entreprise Formulaires: 1 1 formulaire P4 (document à télécharger) ☐ Intercalaire spécifique EIRL (document à télécharger) La mention doit être portée au registre par un héritier, un ayant-droit ou toute personne mandatée à cet effet Pièces à fournir : 1 extrait d'acte de décès

Frais à verser :

1 certificat d'hérédité

 Un chèque de 24,08 € à l'ordre du Tribunal Judiciaire (<u>uniquement si vous êtes</u> <u>inscrit au</u> <u>Registre du Commerce et des Sociétés</u>)



Chambre de Métiers d'Alsace, Bas-Rhin : 30 Avenue de l'Europe – CS 10011 SCHILTIGHEIM - 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.55.83 Chambre de Métiers d'Alsace, Colmar : 13 Avenue de la République. CS 20044 - 68025 COLMAR Cedex Tél. : 03.89.20.84.60 Chambre de Métiers d'Alsace, Mulhouse : 12, Boulevard de l'Europe - BP 3007 - 68061 MULHOUSE Cedex Tél. : 03.89.46.89.16

### SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e)	:
souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) :	
Par dépôt ou ei	nvoi postal :
<ul> <li>Dossier constitué par mes soins</li> <li>Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier</li> </ul>	
Sur rendez-vou	<u>ıs</u> :
• Dossier of	complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité
Immatriculation	: 70,00€ □
Modification :	35,00 € □
Mes coordonné	ées :
NOM:	
Prénom :	
Adresse :	
Qualité :	
Téléphone :	
Email :	
	Date et signature :